



SDIS 55

1 / LE CONTEXTE EVENTUEL :

- Politique publique

2 / PRESENTATION DU DISPOSITIF:

- Informations essentielles :

Le Maire : premier maillon de la chaîne de sécurité civile
Une direction unique
Quel est le rôle du DOS ?
Qui prend la direction des opérations de secours ?
Le plan communal de sauvegarde

- Procédures / étapes à suivre :

- Rôle du Maire :

Responsable de la gestion de l'événement
Définit les choix stratégiques sur les conseils éclairés du Commandant des Opérations de Secours (COS)
Met en oeuvre les mesures de sauvegarde de la population

- Partenariats éventuels avec l'Etat :

L'autorité préfectorale est l'autorité de tutelle du maire dans le cadre d'une opération de secours

3 / INFORMATIONS UTILES :

- Références réglementaires ou documentaires

Articles L 2211-1 et L 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)
La loi n°2004-811 de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 (articles 16 à 22)

- Contacts au sein des services de l'Etat

Groupement opération
SDIS de la Meuse
9, rue HINOT
55 000 Bar le Duc